

## **Préavis 42/2011**

Reprise de la gestion et l'exploitation de 4 jardins d'enfants précédemment gérés par une association et leur intégration dans le réseau REME, ainsi qu'à l'octroi d'un crédit complémentaire de 65'000.- (en tout 235'660)

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Le groupe UDC votera ce préavis, mais a tout de même quelques préoccupations. En effet, après avoir débattu de ce préavis en commission, mon sentiment reste mitigé, sans autre solution actuellement. En effet, les questions auxquelles nous devons répondre et qui sont : 'pouvons-nous aujourd'hui ne pas reprendre 4 jardins d'enfants, ne pas accepter 60 places, certes existantes mais supplémentaires dans notre réseau, dans le domaine de l'accueil pré-scolaire et renoncer à des subventions octroyées par la FAJE à notre réseau REME?' nous amènent tout droit à la réponse et par conséquence à l'acceptation de ce préavis.

Que cela soit la nouvelle Constitution cantonale vaudoise en son article 63 ou encore les précédents programmes de législature du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, force est de constater la forte volonté politique de développer des structures d'accueil de jour pour les moins de 12 ans. Ce préavis va naturellement dans ce sens !

Toutefois, 3 choses me préoccupent :

- la première est liée à la gestion et aux coûts de ce préavis. De nombreuses inconnues subsistent, le financement n'est pas transparent et je défie quiconque de comprendre clairement les conséquences financières et sur le personnel expliquées dans ce préavis. D'une subvention de 125'000.- de notre commune en 2011, nous passons à un montant de 331'500.- inscrit au budget 2012, soit une augmentation de 126'000.-. Plus un crédit supplémentaire de 65'000.- que nous allons voté ce soir.
- ET cela me mène à la deuxième chose : il serait souhaitable que nous ayons une vision claire des projets à venir dans ce domaine afin que nous sachions comment la Municipalité compte investir et développer ce domaine dans les années à venir. Les états généraux de la cohésion sociale ont révélé le paradoxe qu'il existait entre un politique élu pour une législature et une vision qui devrait se déployer sur

plusieurs années. C'est concernant ce propos que j'ai déposé une motion

- la troisième me chagrine plus et elle touche le bénévolat en lui-même. C'est un fait, le taux des bénévoles diminue un peu partout. Les structures utiles et assurées jusque-là par ces derniers ne peuvent plus subsister sans un financement public. Si ce dernier amène des avantages face à l'offre d'une structure professionnelle et à l'engagement d'un personnel, il amène également, et cela ne regarde que moi, un effet de désresponsabilisation, effet qui pourrait devenir problématique si le financement public devait diminuer. Je ne minimise pas le fait que les bénévoles doivent faire face à de nombreux problèmes aujourd'hui et qu'ils s'essouffent, mais l'engagement civique reste la base d'une société vivante, d'une société qui se renouvelle dans ses liens sociaux.

Malgré cela, il reste important de soutenir les parents qui les utilisent et ce point-là me réjouit quand même.

Je vous remercie

C. Buchet

